

III. — *Liqueurs.*

Ici encore, la variété est immense, quoiqu'on puisse définir les liqueurs, d'une manière générale, comme composées d'alcool, d'eau, de sucre et de substances destinées à leur donner le goût et l'arome.

Le secret et le talent du fabricant consistent à obtenir un mélange bien proportionné, adroitement combiné, intimement fusionné. Toutes ces substances, choisies avec soin, doivent se modifier ou se perdre dans l'ensemble, afin d'obtenir un tout agréable, comme les fleurs disposées pour former un bouquet. Enfin, pour augmenter l'attrait, on a soin de les clarifier et on a l'habitude de les colorer, en s'abstenant d'employer dans ce but des produits pouvant nuire à la santé. Quand toutes ces conditions ont été remplies avec intelligence, une liqueur est capable de satisfaire à la fois la vue, le goût et l'odorat.

Quant au rôle hygiénique des liqueurs, ce que nous avons dit plus haut des spiritueux leur est applicable, en remarquant toutefois que les substances ajoutées ont, en général, un effet utile, celui de diminuer la force et d'augmenter, par leurs principes aromatiques et fortifiants, une influence que l'on peut considérer comme bienfaisante, pourvu qu'elle soit modérée.

Dans cette catégorie, nous avons à enregistrer, d'abord, quatre médailles de mérite, qui ont été accordées aux exposants dont les noms suivent :